

**Bulletin
municipal**
hiver 2014

Vie pratique

MAIRIE

Tél. : 04 50 47 21 51
Fax. : 04 50 47 27 04
mairie.servoz@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat
Lundi, mardi
et vendredi de 14h à 18h30
Jeudi de 14h à 20h15
Fermé mercredi, samedi, dimanche
et jours fériés.

Urbanisme
servozurbanisme@gmail.com

Réservation de la salle des fêtes :
06 20 53 38 93

AGENCE POSTALE

Horaires (04 50 18 56 99)
Lundi : 8h45-11h45
Mardi : 8h45-11h45
Fermée le mercredi
Jeudi : 8h45-11h45
Vendredi : 15h à 18h
Samedi : 8h45-11h45

Départ du courrier : 11h
sauf le samedi à 10h30

OFFICE DU TOURISME

Jusqu'à fin avril :
Du lundi au samedi de 9h à 12h
et 14h30 à 18h30. Ouverture
le mercredi à 10h. Fermé les
dimanches et jours fériés.

Servoz : 04 50 47 21 68
info@servoz.com

BIBLIOTHÈQUE

Tél : 04 50 47 28 75
biblioservoz@cc-valleedechamonixmb.fr

Mardi 16h-18h30
Mercredi 10h-12h et 15h-18h30
Jeudi 17h-19h30
Vendredi 16h30-18h30
Samedi 10h-12h

CANTINE & GARDERIE

04 50 18 77 39

CRECHE

«Rose bonbon»
04 50 18 54 03

URGENCES

Pompiers Tél. : 18
SAMU Tél. : 15
Gendarmerie Tél. : 17

MÉDECIN DE GARDE

Composer le 15

MÉDECIN à SERVOZ

Dr Termoz 04 50 91 40 99

PÉDICURE PODOLOGUE

Christine PAREAU
04 50 47 22 91

KINESITHEPEUTE

Gaëlle FAVRE
06 09 01 11 25
Emilie PERRIN
09 53 11 82 69

INFIRMIÈRES/ERS

Nathalie BLONDAZ
et
Guillaume DUBOIS
791 av des Alpapes
Les HOUCHES
04 50 98 72 17

NATUROPATHIE

Violette MAZZA POUSSE
06 87 24 79 93

ASSISTANTES SOCIALES

Quatre assistantes sociales
Permanences à Chamonix
286 rue du Lyret, sur rendez-vous.
Le pôle médico-social est ouvert du
lundi au vendredi. 04 50 53 23 42

M.S.A. Sallanches

M^{me} MARCHIOL
04 50 93 77 32
Fax : 04 50 93 70 56

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Chamonix : 26 allée Lachenal
Sallanches : 399 rue A. Pissard
Un seul n° de téléphone :
0 820 904 124
www.ameli.fr

AIDES MÉNAGÈRES

ADMR Passy
Tél. 04 50 78 31 67
Fax 04 50 78 47 60

ASSAD portage des repas

04 50 54 31 37

TAXI

contact@taxiservoz.com
06 84 66 86 73

DÉCHETTERIE

Tél : 04 50 78 10 48
Horaires d'ouverture :
Le lundi de 14 h à 18 h
Du mardi au samedi de 9h à 12 h
et de 14 h à 18 h.(fermeture à 19h
du 1er avril au 31 octobre)
Fermée les dimanches et jours
fériés.

RAMASSAGE DES GROS OBJETS

Le dernier jeudi de chaque mois,
sauf en hiver.
Signaler en mairie le lieu de dépôt
des objets.

DEPÔT SCOUTS DE CLUSES à CHAMONIX

Le premier jeudi de chaque mois sur
la place du cimetière de Chamonix.

TENNIS

Renseignements & vente de cartes
à l'Office du Tourisme et à la mairie
pendant les horaires d'ouverture.

CARTES D'HÔTES & TAXE DE SEJOUR

Les cartes d'hôtes sont
délivrées par l'office de tourisme
(04 50 47 21 68). La taxe de séjour
est à régler en mairie à l'ordre de
«Trésor Public».

HORAIRES DES MESSES

Le samedi à 18 h ou le dimanche à 9 h.



Sommaire

Édito	2
Bilan d'un mandat.....	4
La Maison du Lieutenant.....	12
Glissement de terrain des Rutoz	16
Captage des Gaillands	16
Rénovation énergétique de l'école	17
Qualité de l'eau	20
Permanence soins de santé.....	22
Cartes postales de Servoz	24
En bref.....	26
Nelly Deperraz tout schuss pour l'ENSA.....	26
Eglise Saint LOUP de Servoz	27
L'incendie de Pormenaz, 30 ans déjà !	28
Concours des potagers	30
Le repas des aînés.....	31
Les associations de Servoz.....	32
Histoire et traditions.....	33
Et si on bougeait.....	34
2013 Chez les Sapeurs Pompiers.....	35
Etat civil avril 2013 à janvier 2014.....	36

Édito



Chers amis,

Bonne et joyeuse année à tous !
En ce moment nous vivons une période d'économies... même sur les sentiments ! Et bien c'est justement de « sentiments » que je souhaite vous entretenir ... et sans en faire l'économie !

Mes premiers sentiments, après ce mandat de six ans, sont, sans aucun doute et en toute modestie, fierté et satisfaction !

Je suis fier de « mon » équipe de conseillers et conseillères qui, tout au long de ce mandat, a su rester soudée, enthousiaste et dévouée. Chaque membre de cette équipe a mis une vraie passion au service la collectivité... bien entendu chacun dans la mesure de ses disponibilités mais toujours avec

abnégation. Les choix que nous avons faits pour la commune ont toujours été collectifs, avec débats, discussions et très souvent votes en cas de litiges... mais toujours dans la bonne humeur et le respect mutuel des idées et des avis de chacun.

Le rôle qui incombe aux élus de proximité relève d'un formidable défi et d'une réelle passion pour l'intérêt général.

En effet, passer du statut de simple citoyen guidé par l'envie de donner de son temps et de ses compétences à la « collectivité », au statut d' élu, n'est pas anodin.

Exposé tout d'un coup aux feux de la rampe, sous le sceau du bénévolat pour la majorité des élus, il faut faire preuve de discernement, de curiosité et d'intérêt à porter sur une quantité de sujets très variés. Il faut donner un avis qui va peser sur tout, être généreux, discret, écouter, être impartial, disponible... tout cela dans le respect de ses engagements et des réglementations,... et sans jamais perdre son âme !... et surtout en faisant fi du pire qui est : la rumeur !

Tout ça n'est pas facile... mais quelle expérience formidable et enrichissante !

En fait, les élus de proximité sont « multitâches » et doivent souvent passer du coq à l'âne en une seule journée et être à l'écoute des problèmes des administrés auxquels il faut apporter rapidement et calmement une solution, de l'aide comme des remplacements au pied levé à la cantine ou pour la navette ... sans espoir de remerciements à la clé ! Pour tout ça et encore plus, je souhaite rendre un vibrant hommage à ceux qui ont pris en main avec moi le destin de la commune durant six années sans jamais « lâcher prise » malgré les coups très durs vécus par plusieurs d'entre nous.

Je pense qu'ils sont fiers d'avoir permis la réalisation de la quasi-totalité... et plus !... de nos promesses de campagne faites en 2008.

Ces réalisations n'auraient sans doute pas vu le jour aussi bien, aussi rondement, si nous n'avions pas été soutenus par la deuxième partie de l'équipe constituée de nos maintenant 14 agents communaux !



Merci chaleureusement à eux tous pour leur implication, leur patience, leur attention quotidienne mise au service de la collectivité et des élus.

J'éprouve une réelle « satisfaction » d'avoir participé à l'accomplissement de nos projets communaux et intercommunaux. Cela ne s'est pas fait sans difficultés, mais toujours avec détermination et enthousiasme durant des heures et des heures de réunions !

Je tiens ici à saluer tous les élus délégués à la Communauté de Commune de la Vallée de Chamonix Mont Blanc et particulièrement son Président, Eric FOURNIER, pour la masse colossale de travail accompli, son talent d'écoute et sa capacité à fédérer autour de projets audacieux mais réalistes pour la Vallée. Travail d'équipe bien entendu, émaillé de nombreuses réunions privées et publiques, de débats qui ont toujours été ouverts et constructifs. Le volet Communauté de Communes a été l'un des plus prenants et des plus enthousiasmants des ces quatre dernières années ! Construire les fondations de vrais projets à quatre pour l'avenir de la Vallée, quel challenge !

J'associe à l'équipe « Com' Com' » tous les agents des services de la Com' Com' et de la Mairie de Chamonix qui participent en toute discrétion à la réussite incontestable de la quantité de projets nous avons mis en œuvre !

En conclusion il faut que je vous dise que ce mandat a été pour moi, un mandat de « bâtisseurs » réalisé par une formidable équipe d'élus et d'agents communaux !

Nos outils principaux ont été le ciment prompt et la truelle... ils nous ont servis non seulement à réhabiliter tous les bâtiments communaux, les réseaux d'eau et les monuments, mais aussi à sceller des liens d'amitié et de solidarité entre tous les acteurs de la commune et de l'intercommunalité.

Résolument optimistes a été notre devise pendant six ans ! Et j'affirme que nous avons vraiment osé notre village et notre vallée !

J'avoue qu'après 25 années passées en Conseil Municipal au service de la collectivité j'ai le sentiment d'avoir vraiment participé avec ma petite pierre à l'édification quelque chose d'intéressant pour l'avenir du village, de nos enfants, de notre environnement, tout en conservant ce qui est pour moi l'essentiel : la relation humaine.

Vous allez tous me manquer... ça c'est sûr !

Laure Schmutz

SOCIAL ET VIE LOCALE

ANIMATION, CONVIVIALITÉ

- Avec la « Servoizienne animation » il n'a pas été difficile d'être joyeux à Servoz, sans oublier la participation active et sympathique des animateurs des Houches.
- Création du «forum des associations».

SOCIAL, SOLIDARITE

Via le CCAS communal et la Communauté de Communes :

- Aide aux familles en difficulté pour factures cantine et garderie périscolaire.
- Aide aux personnes fragiles (présence, écoute et aide au montage de dossiers).
- La dimension communautaire permet désormais d'accroître et de consolider ces soutiens avec : l'épicerie sociale ; la maison de santé pluridisciplinaire et sa mise en réseau vallée ; la construction bientôt d'un EHPAD (MAPA) ; l'aide à domicile ; le portage des repas ; la salle de convivialité ; le repas cantonal ; les transports à la demande (TAD) ; le soutien aux scolaires en difficulté et à l'encadrement d'enfants handicapés...

ENFANCE - ÉCOLE

- Création de la cantine/garderie périscolaire.
- Aménagement des locaux de la micro crèche
- Création d'une aire de jeux aux tennis
- Réfection des enrobés des cours
- Grands travaux de rénovation énergétique du bâtiment de l'école
- Réflexions poussées sur la réforme des rythmes scolaires
- Renforcement des services transports et mise en place de leur gratuité avec la Communauté de Communes
- Projet de centre aéré pour l'été 2014

CULTURE

- L'école de musique et de danse intercommunale est la deuxième au niveau départemental.
- Les 4 bibliothèques de la Com' Com' sont en réseau et celle de Servoz voit accroître son amplitude horaire.
- La Maison de l'Alpage et la Maison du Lieutenant sont désormais un beau fleuron communautaire dont Servoz n'aura pas à rougir.

COMUNICATION

- Un effort permanent a été porté sur la réalisation de deux bulletins municipaux par an.
- La communication en direct via la liste de diffusion marche plutôt bien.
- Le site internet de la commune est en gestation.
- L'affichage reste une valeur sûre mais de moins en moins lue.

JEUNES

- Les jeunes savent trouver une écoute et peuvent réaliser beaucoup de choses avec Christian Pocachard en charge de faire vivre le contrat enfance jeunesse de la Communauté de Communes.
- Une tentative de Conseil Municipal des enfants a été faite avec de bons résultats mais nécessitant toutefois un trop grand investissement au niveau du « suivi » tant par les enseignantes que par les élus. Il a été mis « en veille ».
- Création d'un circuit de « pump track » dans le secteur des tennis.



SPORTS

- Réfection intégrale des courts de tennis avec le soutien financier à 50 % de la Communauté de Communes.
- Tous les clubs sportifs et associations sportives (tennis, judo, gym, yoga, escalade, foot...) qui participent grandement à la vie du village, sont désormais subventionnés par la Communauté de Communes.
- Les terrains et équipements sportifs communautaires sont une valeur ajoutée non négligeable pour le bien être de tous nos sportifs de tous âges !
- Pour les activités ski alpin, natation, ski de fond, etc... les enfants, les jeunes adultes et les séniors bénéficient de tarifs très avantageux (voire de gratuité) grâce aux participations des communes, de la Communauté de Communes et des remontées.
- Création d'un local escalade au presbytère financé en grande partie par la Communauté de Communes.

SECURITE

- Démarrage des travaux de mise en sécurité de la RD 13 et 13 A sur l'itinéraire de délestage de la RN 205 imposé par le Préfet. Nous aurons d'ici deux ou trois ans une traversée du village qui ne sera plus la « voie rapide » des habitants du secteur pressés mais une route de village qui laissera plus de place aux piétons et aux cyclistes. Pour information, l'allée piétonne de l'avenue de la gare sera terminée au printemps 2014 et les candélabres qui gênent seront déplacés. Les carrefours du Pont des Lanternes et de la Planchette seront réalisés en 2014. L'entrée du vieux Servoz est en veille étant donné le refus de propriétaires sur la partie foncière.
- Mise en place du PPR (Plan de Prévention des Risques Naturels) pour lequel nous avons vraiment regretté le manque de synchronisation avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme) !
- Réalisation du trottoir La Tour/l'école.
- Les noms de rue et numérotation des maisons : un travail phénoménal a été mené pendant plusieurs années sous la houlette d'André Derisbourg.
- Le local administratif des pompiers a été intégralement refait aux frais du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) avec l'aide inconditionnel des pompiers du village à saluer pour leur dévouement.
- Elaboration d'un Plan de mobilité douce avec la Communauté de Communes.

SANTE

- Exploration sur la faisabilité d'une antenne pharmacie.
- Vigilance quant au maintien des Hôpitaux du Mont-Blanc.

LOGEMENTS

- 5 logements aidés (dont un accessible et adapté pour personne handicapée) seront disponibles en 2015 à « La Fraternelle ». La commune y a réservé un local qui pourrait éventuellement servir à un commerce.
- Un Plan Local de l'Habitat a été adopté par la Com' Com', pour mettre en œuvre une politique cohérente de l'habitat sur la vallée par (entre autres) : une politique foncière en faveur du logement locatif ; une prise en compte de l'hébergement des travailleurs saisonniers ; une incitation à la réhabilitation de logements vétustes en vue d'en faire des logements permanents ; la prise en compte de l'hébergement d'urgence ; la participation à l'élaboration d'un futur schéma de cohérence territoriale en lien avec la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc ; la réflexion sur les intérêts de faire un PLU vallée de Chamonix Mont-Blanc.



ECONOMIE

RECHERCHE DE RESSOURCES POSSIBLES afin lutter contre l'effet dortoir du village.

- Tentatives auprès de propriétaires pour les inciter à louer leurs locaux vacants.
- Lors du vote du PLU (Plan Local d'Urbanisme), une attention particulière a été portée au maintien l'activité agricole, aujourd'hui confortée par le soutien absolu de la Communauté de Communes.
- Dans ce PLU, des zones ont été définies, notamment dans le secteur de la propriété de la Fondation d'Auteuil, dans l'espoir de voir un jour se créer des activités alliant l'économie et le social tout en conservant l'esprit du village.
- Pour venir en aide aux activités économiques existantes une tentative a été faite de rassembler autour de la table les artisans/commerçants/professions libérales du bassin de Servoz afin de définir une stratégie collective de promotion et de mise en commun d'idées de développement. La création du « carnet de Servoz, Plaine Saint-Jean et le Lac en a été l'un des résultats avec la mise en réseau des acteurs économiques entre eux.

AGRICULTURE

- Préservation des terrains agricoles face à la pression foncière permanente (Plan Local d'Urbanisme).
- La Maison de l'Alpage communautaire met tout oeuvre pour aider à maintenir l'activité et la valoriser :
- Projet de revalorisation de vergers (stages de taille, d'apiculture...)
- Expos/ventes de produits locaux valaisans, valdotains, savoyards
- Produits d'hauteur : Projet transfrontalier entre la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont Blanc, et les Communes valdôtaines de Pré-Saint Didier et de Morgex. Les activités se résument, outre la coordination et la gestion du projet, à développer un réseau transfrontalier « Goûts et Saveurs du Mont-Blanc », améliorer la conscience des consommateurs, communiquer et faire découvrir au travers d'un livre de recettes de plusieurs grands chefs de l'Espace Mont-Blanc, les produits emblématiques du terroir de l'Espace Mont-Blanc, aménager un lieu de dégustation permanente et de valorisation des produits agroalimentaires.
- Regrouper les professionnels de la Haute Vallée de l'Arve en vue de les aider à défendre et valoriser leur activité spécifique en région touristique de montagne auprès des autorités (Région, État, Europe).
- Soutien à la création d'activités touristiques liées à l'agro pastoralisme

TOURISME

- L'Office de Tourisme Communautaire développe une « stratégie » Vallée, définie dans le respect des valeurs et des spécificités de chaque commune afin de répondre tant aux touristes sportifs qu'aux touristes contemplatifs.
- Une offre diversifiée dont la promotion sera faite sur des supports modernes et efficaces permettra le maintien d'un accueil touristique de qualité dont Servoz bénéficiera.
- Nos touristes auront de quoi faire entre la Maison de l'Alpage, la Maison du Lieutenant, les circuits du Patrimoine, le musée à ciel ouvert, l'Alpage de Pormenaz, les sentiers entretenus désormais par la Com' Com', les circuits VTT pris en charge par la Com' Com' ainsi que les circuits raquettes...
- Lore, qui porte en même temps le dossier communautaire « vallée éco-touristique exemplaire », sera toujours à l'accueil.



TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

DÉCHETS : la compétence est désormais intercommunale.

- Avantage de pouvoir transporter notre tri à Passy et à Bocher !
- Les points de regroupement « Molok » de Servoz sont sous haute surveillance afin de déterminer nos besoins supplémentaires.
- L'achat d'une broyeuse collective pour les déchets verts est toujours d'actualité mais on se heurte au problème d'une mise à disposition aux usagers d'un tel engin (sécurité, entretien,...).

Environnement

- Le Plan Énergie Climat Territorial initié par la Communauté de Communes se traduit par un plan d'actions concrètes, réalisé en concertation avec la population sous forme d'ateliers. Ces actions sont à mettre en œuvre progressivement par nous tous (particuliers, professionnels) pour contribuer à une réelle réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Le renforcement de la desserte ferroviaire de la vallée est l'action phare du Plan Climat Energie Territorial. D'importants travaux sont entrepris pour la modernisation de la ligne.
- Le PDU (Plan De déplacement Urbain) communautaire donne de sérieuses orientations pour lutter contre l'engorgement automobile.
- Le principe de la libre circulation sur tous les transports collectifs donne des résultats très encourageants sur la modification des habitudes de déplacements dans la vallée.
- Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) propose, entre autres, des aides aux particuliers en les incitant à investir dans des systèmes de chauffage au bois performants (Fond Air Bois).
- La Vallée de Chamonix Mont-Blanc vient de recevoir le flocon vert, écolabel récompensant les stations de montagne dans leur démarche de développement touristique durable.
- La problématique logements est au cœur des actions par le souhait non seulement de favoriser la construction de logements basse consommation, mais aussi de ramener les actifs à se loger au plus près de leur lieu de travail afin d'éviter les déplacements.
- Qui dit environnement dit qualité de l'air ! Nous n'avons eu de cesse, à la Mairie et à la Communauté de Communes d'agir et de soutenir toutes les actions des associations qui défendent avec ténacité un domaine qui nous concerne désormais tous : celui de **notre santé** !
- Espaces Naturels : Aujourd'hui, cette compétence a été très bien reprise par la Communauté de Communes, qui souhaite concilier protection des milieux, activités humaines et sensibilisation du public, en menant des actions de protection, de gestion et de valorisation des espaces naturels avec ses partenaires. Les alpages aussi bénéficient de l'attention de la Com' Com' ainsi que les forêts (charte forestière et dessertes forestières) et les espaces agricoles.
- Eclairage public : Après avoir lancé l'idée de réduire la durée d'éclairage durant le cœur de la nuit, nous avons dû attendre les résultats de l'étude diagnostic éclairage public lancé par le SIVOM Pays du Mont-Blanc, qui préconise des travaux beaucoup plus importants que nous ne l'avions imaginé nous obligeant à travailler par secteurs avec le changement de boîtiers et la pose d'horloge ou autres systèmes.
- Le programme d'enfouissement des lignes aériennes (électricité, téléphone), établi de très longue date, s'est poursuivi sur le secteur de la Bosna et des Moulins d'en bas. Il sera, au fil du temps et des moyens, poursuivi sur tous les autres secteurs du village.
- Architecture/urbanisme : c'est l'un des sujets les plus délicats à traiter. André Derisbourg, en charge de cette fonction, ne s'est jamais départi de la mission qui lui a été confiée en respectant rigoureusement des règles d'urbanisme parfois contraignantes pour les pétitionnaires.



BATIMENTS COMMUNAUX

Avec le souhait de faire des économies et de donner l'exemple en matière d'économies d'énergie, avec le soutien inconditionnel de Michel Charlet, notre Conseiller Général, nous avons réalisé un bon nombre de travaux et de réhabilitations de bâtiments. Ces travaux, selon leur nature, ont bénéficié d'aides de l'État, du Conseil Général, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la commune des Houches, du SYANE (SYndicat des énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie), de nos députés, de la Fondation du Patrimoine... et autres. Ces aides conséquentes et intéressantes pour la commune ont permis :

La Salle des fêtes Jean Morel

- Réfection des peintures à l'intérieur ;
- Changement du fourneau (avec la participation appréciée de l'Association Foire aux Moutons) ;
- Mise en sécurité du réseau gaz ;
- Installation des locaux de l'école de musique à l'étage.
- Une étude « bruit » a été commandée.

L'église

- Renforcement des voûtes par la mise en place de tirants ;
- Réduction de la tribune
- Assainissement des murs intérieurs par un système de « rigole » en pied de murs ;
- Réhabilitation de la sacristie avec la participation active des membres de la paroisse.



Mise en place des tirants

Le presbytère

Cette belle bâtisse est désormais assainie et sécurisée

- Réfection de la toiture (avec la participation financière du SDIS).
- Réfection de toute l'électricité du bâtiment
- Réfection du local technique et chaufferie



- Travail énorme de tri, rangement, déblaiement à tous les étages
- Création de la salle communale très fonctionnelle desservie par un accès plain pied à l'extérieur et par un couloir tout neuf à l'intérieur ! Un coin bar l'agrément.
- La « Chapelle », est utilisée par l'association d'animation « la servoizienne ».
- Réfection des peintures couloirs, locaux, montée d'escalier
- Création d'un local d'escalade (très fréquenté).



- Aménagement d'un bureau par et pour Christian Pocachard, l'animateur du Contrat Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes.
- Aménagement/transformation de locaux par le comité de Paroisse.
- L'association « Histoire et Traditions » a conservé son local
- Aménagement fonctionnel de locaux par les pompiers.

La mairie

- Réfection de toute l'électricité du bâtiment
- Réfection des sols
- Réorganisation et réaménagements des bureaux (bureau des élus et petite salle de réunion à l'étage) + bureau d'accueil et deux autres bureaux au rez de chaussée + une salle réservée au personnel.
- Isolation au sol des combles
- Peinture et finition plafond montée d'escalier



La maison de l'Alpage

- Installation de l'Agence Postale Communale et donc installation d'un nouvel espace pour l'Office de Tourisme.
- Réfection totale de la peinture intérieure.



L'ancienne coopérative « La Fraternelle »:

- Déménagement intégral du bâtiment
- Réfection du local du « câble » pour stocker tout le matériel de la Foire aux Moutons
- Achat d'un container pour stocker tout le reste.



La poste devient une cantine-garderie et un local pour une micro-crèche



L'ancienne poste

- Création et réalisation d'un étage réservé à la cantine et à la garderie périscolaire.
- Au sous sol : chaufferie ; sanitaires pour le personnel féminin ; buanderie pour la crèche et la cantine ; bureau, cuisine et sanitaires pour les services techniques ; un garage double et un atelier.
- Au deuxième niveau : locaux totalement refaits pour y accueillir une micro-crèche.
- Réfection de la toiture + isolation + protections coupe feu.
- Jardin + jeux d'enfants.

L'école

La rénovation énergétique de son ancien bâtiment se résume à :

- Isolation par l'extérieur (inexistante avant sur les murs) + encadrements granit en trompe l'oeil.
- Changement de toutes les menuiseries extérieures.
- Isolation sous toitures.
- Changement des réseaux de chauffage et calorifugeage des conduites.
- Réfection des paliers d'entrée des trois classes.
- Réfection de tout l'éclairage.
- Gardes corps aux fenêtres



Gros travaux d'isolation à l'école

EAU ET ASSAINISSEMENT

Protection contre le glissement de terrain des Rutoz



Le glissement de terrain

les travaux de protection contre les coulées boueuses ont été rondement menés sur le site de l'ancien bassin de dépôt; les traversées des quatre routes d'accès aux quatre hameaux ont été refaites ; le remplacement et déplacement de la canalisation d'eau potable aussi ; les achats de terrains sont maintenant tous régularisés chez le notaire. La plage de dépôt sera entretenue par le Conseil Général.

La fontaine du Mont est désormais parée de 2 beaux bassins en granit.

L'assainissement des hameaux et conduites d'eau potable

- La première phase des travaux a concerné le raccordement en assainissement et le remplacement de la conduite d'eau potable des hameaux du Reposoir et de l'Abergement.



- Au printemps prochain le choix de l'entreprise sera fait pour réaliser le deuxième tronçon assainissement + eau potable entre l'Abergement et les Barbolets.

Réfection des conduites d'eau potable

Gros travaux indispensables car trop de casses constatées dues à la vétusté des réseaux.

- Remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable depuis l'Essert jusqu'aux Barbolets.
- Déplacement et rénovation d'une conduite pour permettre la réalisation des travaux d'enfouissement des lignes au niveau des « p'tits pardants ».
- Projet de refaire la conduite d'eau potable dans l'avenue de la gare avant de refaire les enrobés... on attend d'en connaître le coût.

Sécurité incendie

- Remplacement d'un poteau incendie par an.
- Vérification annuelle des poteaux avec les pompiers.
- Nécessité de changement des conduites trop petites.

La réalisation des périmètres de protection des captages

Elle est en bonne voie maintenant que l'enquête publique a été faite.

Diagnostics réseaux d'eau potable

Recherches de fuites, analyses, pose de compteurs, facturations, etc... sont tout autant de sujets mis sous haute surveillance préfectorale, pour lesquels nous avons désormais une obligation de résultats.

Le Syndicat du Lac Vert

En étroite collaboration avec Passy, il continue à gérer les problèmes liés aux eaux qui s'écoulent de Passy sur Servoz.

Les berges de la Diosaz

Prise en considération des problèmes par le SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords). Les riverains ont été contactés individuellement et un programme de travaux a été établi nécessitant un certain délai de surveillance pour en mesurer l'efficacité.

Voirie

- Si les RD 13 et 13 A sont en bonne voie de restauration nous ne pouvons pas en dire autant sur nos routes communales. Les travaux d'eau ont été priorités avant la voirie par obligations budgétaires et ainsi nous devons nous contenter des rustines et du parfait entretien effectué par les services techniques. En ce qui concerne la RD143 (route du Mont) de sérieux efforts ont été faits sur plusieurs secteurs pour les enrobés.

LA CONCERTATION

- Lors des réunions proposées sur des thèmes bien précis nous avons été déçus de voir si peu de personnes y assister. Sans parler des réunions publiques communales ou intercommunales où le public était très rare. Comment faire pour faire comprendre que c'est par ce moyen participatif qu'on peut avancer tous ensemble dans un même but et que les élus ne sont pas forcément des « ennemis » mais bel et bien des gens comme tout le monde mus par le souci de défendre l'intérêt général ?
- Nous n'avons pas été assez « réguliers » dans les réunions des commissions communales nous le regrettons et nous en excusons.

La Maison du Lieutenant

Un projet intercommunal et transfrontalier pour la Maison du Lieutenant

La petite histoire du retour au public d'une maison historique

C'est en août 2011 que Guillaume Félisaz a demandé à la Mairie d'étudier la possibilité d'acquérir ou de l'aider à trouver un acquéreur pour la maison magnifiquement rénovée par son père, le Docteur Guy Félisaz. Connue sous différentes appellations (« maison du Connétable », « maison du Lieutenant », etc.), cette maison du XV^{ème} siècle a rempli plusieurs fonctions publiques ou privées (lieu d'autorité, école, ferme, habitation, etc.) à travers les siècles, et marque l'histoire ancienne du village de Servoz et du hameau du Mont en particulier. Elle s'avère aussi être unique en Haute-Savoie et n'a pas d'équivalent connu dans notre département.

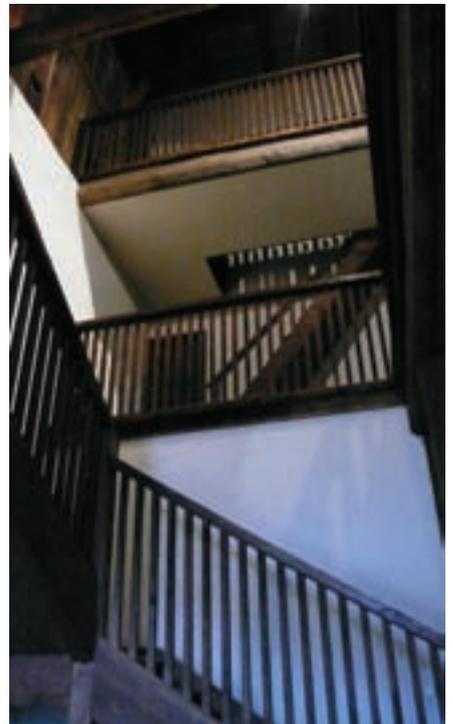
Après plusieurs échanges avec les héritiers du Docteur, plusieurs visites ont été organisées entre septembre 2011 et avril 2012 avec les élus locaux de la vallée, avec Michel Charlet, Conseiller général, avec Mr Joël Baud-Grasset, Vice-président à la culture et au patrimoine du Conseil Général accompagné de la conservatrice du patrimoine du Conseil Général, Mme Cécile Dupré, avec le Directeur du CAUE 74 (Conseil Architecture

Urbanisme et Environnement de la Haute-Savoie) Mr Arnaud Dutheil. Dès les premières réflexions, nous avons pu impliquer le Réseau Empreintes¹ qui fait référence sur les projets de « centre d'interprétation » en Haute-Savoie.

Très rapidement, il a été évident que Servoz seul ne pouvait pas porter financièrement (en termes d'investissement comme de fonctionnement) un tel projet. Pour autant, cette maison est un des plus beaux atouts de notre Commune. Parmi les élus de la vallée qui ont soutenu le projet, la regrettée Janny Couttet, première adjointe au Maire de Chamonix, a apporté la passion qu'on lui connaissait. Elle a relayé et appuyé nos analyses en faveur d'un projet public pour ce bâtiment emblématique du patrimoine de la Vallée de Chamonix en défendant l'enjeu intercommunal de ce projet.

Dès 2011, la Commission Espaces naturels et Politiques transfrontalières de la Communauté de Communes a travaillé sur des propositions pour faire évoluer la Maison de l'Alpage dont la gestion lui a été transférée en 2010. En effet, le site de l'actuelle Maison de l'Alpage doit continuer à conserver les services de l'Office de tourisme, de la bibliothèque et de l'Agence postale communale.

Mais il semblait que la partie dédiée à l'exposition permanente vieillissait et attirait difficilement un public de plus en plus connaisseur... il fallait réinventer le message à transmettre et le lieu ne semblait plus adapté. La « Maison de l'Alpage » était devenue progressivement une « maison de village » comme les autres.



Depuis plusieurs décennies, Servoz veut mettre en avant des thématiques : un mode de vie attaché à la ruralité alpine et agropastorale, la qualité des produits de nos montagnes et la conservation du patrimoine historique. Pour autant, il faut également que ces idées, ces valeurs que notre village affiche, évoluent et se modernisent, qu'elles trouvent leur place dans le XXI^{ème} siècle si nous ne voulons pas vivre « sous cloche ».

1 : Le Réseau EMPREINTES regroupe quarante lieux d'interprétations, de musées ou écomusées et associations de la Haute-Savoie, et travaille en lien étroit avec le Conseil général sur la sensibilisation du public aux espaces naturels et aux patrimoines.

<http://www.reseau-empreintes.com>



Deux projets transfrontaliers MÉSALPES et PRODUITS d'HAUTEUR, ont donc été proposés par la Com' Com' et ont reçu les financements européens transfrontaliers d'ALCOTRA. La Communauté de Communes a alors cherché les moyens de financer l'acquisition de la « Maison du Lieutenant » notamment avec les consultants de « Vies de châteaux », société spécialiste dans le montage de projets autour des bâtiments historiques.

Cette démarche s'est accélérée en mars 2013, lorsque le Conseil Municipal a reçu la DIA (déclaration d'intention d'aliéner) relative à l'acquisition du bâtiment par un tiers. Plutôt que d'abandonner, le Conseil Municipal a décidé de continuer à avancer sur les pistes possibles permettant ou non de faire valoir le droit de préemption communal. Le volet financier n'était pas la moindre

des questions ; mais le montant s'avérait plus acceptable et la solution de l'EPF (Établissement Public Foncier) nous a été proposée par notre Conseiller Général Michel Charlet. L'accord de l'EPF, le soutien du Conseil Général et l'aval d'Eric Fournier en tant que Président de la Communauté de Communes ont fini de convaincre le Conseil Municipal de transférer ce droit de préemption à l'EPF.

Un investissement public intercommunal pour un projet de territoire transfrontalier

Il est de notoriété publique que le patrimoine culturel et historique est un élément important du développement local durable et qu'il doit être, dans la mesure du possible, accessible au plus grand nombre. Cette maison apparaît donc comme un des atouts de notre commune. Elle « matérialise » son authenticité, son environnement préservé et son histoire ancienne. Servoz donne ainsi vie à ce que nous défendons en terme touristique : la différence (pas de remontées mécaniques et de domaines skiables) et la complémentarité à l'offre du reste de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc. L'ouverture de la « Maison du Lieutenant » au public proposera un tourisme qualitatif et convivial plutôt que quantitatif et commercial, mettant en avant le lien entre les hommes et leur environnement, en respectant les lieux et leur histoire, en créant des « moments partagés ». C'est autour de ces idées que

le 16 juillet 2013, le Bureau exécutif de la Communauté de Communes a validé officiellement l'intérêt communautaire de ce projet. Depuis, l'inscription de l'acquisition par la Communauté dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement est venu renforcer le travail opérationnel engagé parallèlement par les services de la Communauté de Communes sous la direction de Jean-Marc Bonino. Ainsi, le 25 novembre 2013, à Vallorcine, le Conseil communautaire votait dans le cadre du DOB (Document d'Orientation Budgétaire) 2014 mais aussi d'une AP-CP (Autorisation de Programmation-Crédit de Paiement) l'acquisition de la Maison du Lieutenant à Servoz dans le cadre d'un programme pluriannuel de six ans.



Cet engagement a été confirmé par le vote du budget prévisionnel 2014 de la Communauté de Communes le 21 janvier 2014 lors du dernier conseil communautaire de la mandature. Cet investissement s'avère n'avoir aucun impact fiscal pour nos impôts et sera « léger » à absorber pour le budget de la Communauté de Communes (pour rappel, le budget de la Com' Com' a



été pour l'année 2013 de 21 millions € en fonctionnement et de 6 millions € en investissement).

Ainsi la charge de l'acquisition (867 000 € pour plus de 300 m²) est répartie sur six ans et **sera de plus ou moins 2 % du budget annuel d'investissement de la Communauté de Communes pour acquérir la plus ancienne demeure de la vallée de Chamonix-Mont Blanc.**

Aujourd'hui, le projet n'est déjà plus à un stade d'étude ; il progresse rapidement dans sa première phase. En effet, plusieurs experts sont aujourd'hui activement impliqués dont l'architecte Didier Onde, le CAUE, le Réseau Empreintes, la SEA, « Servoz : Histoire et traditions », des éleveurs locaux, l'association « Gouts et saveurs du Mont-Blanc ». Nous sommes aujourd'hui dans une dimension opérationnelle (aménagement et fonctionnement) grâce aux financements européens

qui ont été mobilisés. Ces projets « Mesalpes », « Produits d'hauteur » et « Vallée Écotouristique Exemplaïre » seront achevés durant l'été 2014.

Parallèlement à cette phase à court terme, nous engageons en accord avec le Conseil Général, une réflexion plus poussée sur ce que pourrait devenir la « Maison du Lieutenant » à moyen terme dans la perspective de la nouvelle programmation des fonds européens. Le CAUE est chargé par la Communauté de Communes d'un travail de prospection pour formaliser le projet à cinq ans. Une concertation s'est ouverte ces dernières semaines et permet d'imaginer la future vie de ce lieu. Selon la méthode utilisée par le Conseil Général pour ses grands projets (ex : Abbaye de Sixt-Fer-à-Cheval), un groupe d'acteurs locaux et départementaux, d'élus, de citoyens impliqués dans la vie associative, d'éleveurs, de restaurateurs travaillent ensemble

pour donner forme à ce lieu dédié à l'agropastoralisme et à la découverte des gouts et saveurs du Mont-Blanc. Ce travail est ouvert à tous et ceux qui souhaitent y participer sont les bienvenus.

Les réflexions se construisent autour de l'idée que c'est la convivialité et la découverte des produits (fromages, viandes et salaisons, vins et cidres, miel, fruits et légumes, etc.) et des recettes donne envie de connaître mieux la vie et le travail des agriculteurs, les races animales (Hérens, Tarine, Abondance, Thônes-et-Marthod, Valdôtaine, etc.) et les variétés végétales de nos vallées et de nos montagnes.

Répondre aux enjeux, affronter les défis

Le patrimoine de notre village ne mérite-t-il pas cet investissement de la Communauté de communes ?

Notre réponse est oui !





Mais, au-delà de l'enjeu patrimonial, la volonté de la Commune de Servoz et de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix a été également d'apporter une réponse à :

> Un enjeu touristique et économique :

- L'image et la place de Servoz dans la vallée ;
- Une attractivité touristique ;
- Une valeur-ajoutée pour les hébergeurs du village ;
- Relancer l'entretien de nos vergers centenaires ;

> Un enjeu d'animations pour le Hameau du Mont et pour Servoz :

- La création d'un lieu convivial de dégustation de produits locaux de l'Espace Mont-Blanc ;
- Un lieu d'interprétation et de convivialité à travers un programme de sensibilisation à l'agropastoralisme ;

> Un enjeu d'accessibilité et de mobilité :

- Investir en faveur de l'accessibilité au Mont au travers du transport public et d'un entretien constant de la route départementale, mais aussi des sentiers ;
- Développer les moyens alternatifs pour réduire les véhicules sur la route du Mont (Transport à la demande, navette, vélos électriques déjà disponibles) et étudier les autres possibilités.



Si le fonctionnement sera porté par la Communauté de Communes, il sera aussi l'objet d'une convention avec plusieurs associations impliquées dans le projet. Ce fonctionnement aura une dimension transfrontalière affichée avec la création d'une autre Maison de l'Alpage à Valtournenche (au pied du Cervin en Vallée d'Aoste) et le relais d'une exposition itinérante à Bourg-Saint-Maurice.

Cette nouvelle vie pour la Maison du Lieutenant devrait en faire un lieu emblématique de Servoz en étant, outre ce lieu de convivialité et de sensibilisation à l'agropastoralisme, un lieu relais de la culture qui entoure l'élevage et rapproche les habitants de l'Espace Mont-Blanc.

Glissement de terrain des Rutoz

La réception des travaux de création de la plage de dépôt des crues torrentielles des Rutoz et de la Sétivaz a eu lieu en été 2012. Il est temps de tirer un premier bilan du fonctionnement de cet ouvrage important pour notre village.

L'automne 2012 a été particulièrement arrosé. Cela a provoqué l'arrivée de nouvelles coulées boueuses en provenance de la zone des Rutoz. Ces coulées sont arrivées en 2 épisodes principaux d'environ 500 m³ chacun.

Cet hiver c'est un mouvement de terrain qui est à l'origine du pliage et du bouchage de la conduite des Gaillands au niveau du brise-charge supérieur. Suite au débordement du brise-charge, une nouvelle coulée boueuse, de plus faible importance, s'est produite

de nouveau jusque dans la plage de dépôt.



D'autres coulées de faible quantité ont eu lieu dans l'hiver et ce printemps, à la suite de nouvelles fortes pluies.

Les matériaux déposés dans le bassin aval de la plage de dépôt se sont égoutés cet été et cet automne. Cela a permis leur évacuation au mois d'octobre par les services du Conseil Général. Au total, c'est entre 1500 et 2000 m³ qui ont été enlevés et

transportés sur la plate-forme de la côte, sur le terrain des dépendances.

Contrairement aux opérations d'urgence effectuées avec l'ancien bac de rétention, où les matériaux coulaient tout le long de la route, la totalité des matériaux évacués est arrivée « à bon port ». Si la route de la côte a été salie c'est par la terre emmenée par les roues des camions au moment des travaux car le terrain était de nouveau détremé par la pluie. Le passage de la balayeuse a remis en état la route et enlevé la poussière. L'ancien bac de rétention avait une capacité de 100 à 150 m³. On imagine facilement l'état de la route départementale et les terrains voisins suite à ces nouvelles « dromnées » (coulées boueuses), qui auraient, à coup sûr, débordé nettement.

Captage des Gaillands

En fin d'hiver, suite à un mouvement de terrain la conduite d'eau potable des Gaillands s'est bouchée et a provoqué le débordement du brise-charge supérieur. L'eau bloquée dans le tuyau est sortie par le chapeau du brise-charge provoquant un ravinement et un affouillement du côté aval de l'ouvrage.

Dans un premier temps les employés municipaux de Servoz ont cherché la pliure du tuyau, l'ont coupé et réparé afin de rétablir l'eau potable du village. L'accès a dû se faire à pied depuis les Lierets car la piste d'accès était

totalement sous la neige, soit environ 300 m de dénivelé avec les outils et le matériel de réparation. Cet automne un deuxième chantier a eu lieu. Il s'agissait de sécuriser la base aval du brise-



charge dont la stabilité n'était plus assurée suite à l'affouillement de l'hiver dernier. Ce travail a été effectué par l'entreprise AccroBTP. Des éléments métalliques ont été acheminés par hélicoptère sur le site. Des forages horizontaux ont été réalisés afin de sceller des tiges en acier sur lesquelles sont fixés les éléments préfabriqués. L'ensemble a ensuite été remblayé et a permis de conforter l'assise du brise-charge. De plus une « surverse » fut installée sur le brise-charge dans le but d'éviter tout nouveau débordement du brise-charge en cas de problème sur la conduite.

Rénovation énergétique de l'école

L'école de Servoz, bâtiment historique de 1900, a bénéficié de travaux d'isolation et de la mise en place de systèmes énergétiques performants.

Un mot d'ordre

«performance»

S'échelonnant sur les deux mois de vacances scolaires, les travaux ont porté sur plusieurs postes stratégiques de la rénovation thermique. L'un des plus importants et le plus spectaculaire, l'isolation des murs par l'extérieur avec 12 cm de polystyrène, s'est révélé aussi « la décision la plus délicate à prendre ». Car le cachet du bâtiment repose principalement sur les lignes et contrastes formés par les encadrements en granit, typiques de la région. Après quelques mois de réflexions, de discussions et de recherches entre l'équipe municipale, le Syane et les entreprises, les encadrements de granit ont fait place à des trompes l'oeil... particulièrement trompeurs ! Matière, couleur, structure, tout a été réuni pour

que les travaux passent - presque - inaperçus !

La pose de 20 cm de laine de verre en complément de l'existant dans les combles et le remplacement de l'ensemble des menuiseries par des menuiseries et vitrages performants (4/16/4 argon) ont permis de compléter la résistance thermique de l'enveloppe.

Enfin, pour parfaire la démarche, le bâtiment a été équipé d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC), d'un système de régulation du chauffage et la totalité des luminaires a été remplacée par un éclairage plus économe.

Un projet reconnu... et soutenu !

Le montant des travaux s'est élevé à 262 753 €, mais, grâce à l'obtention de subventions du SYANE¹ (74 964 €), de l'Etat (48 430 €), du Conseil Général (62 388 €), un Certificat

d'Économie d'Énergie (8 345 €) et la participation de la Commune des Houches (24 019 €) l'investissement de la commune a été réduit à 44 607 € !

Pour des économies financières et environnementales

Ces travaux doivent permettre 52% d'économies d'énergie. Chaque année, 73 000 kWh et 16 tonnes de CO₂ seront des plus importants et le plus ainsi économisés.

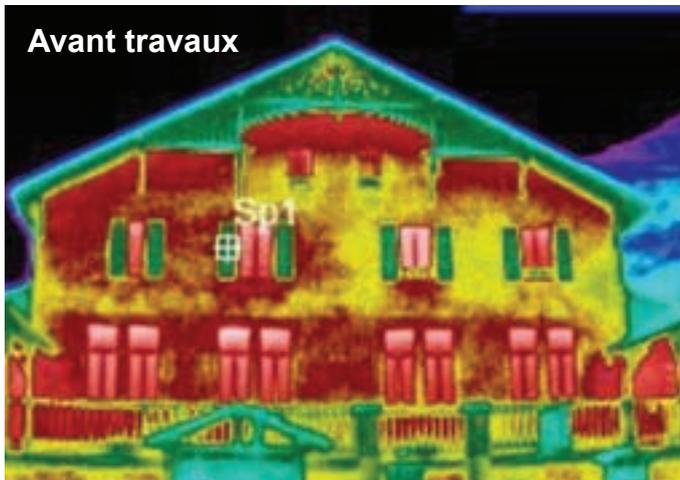
Une commune engagée

La démarche de l'équipe municipale ne s'arrête pas là car elle envisage d'investir à long terme dans une chaufferie communale à bois .. à suivre !

Article issu de la « gazette de Prioriterre » (décembre 2013)

1 : Le SYANE est le SYndicat des énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie

Avant travaux



Après travaux



Photo thermique de l'école de Servoz. Ces deux photos ont été prises en hiver alors que le bâtiment est chauffé. Les couleurs jaune et surtout rouge correspondent à des parois chaudes, le couleurs bleu à du froid. Dans l'image de droite, la zone rouge est due à une fenêtre... ouverte !



PLAN DE PROTECTION
DE L'ATMOSPHERE
DE LA VALLÉE DE L'ARVE

PPA

FONDS
Air BOIS



Une aide de 1000 €*
pour renouveler votre
ancien appareil de
chauffage au bois !

Vallée de l'Arve
Tous acteurs de la
qualité de l'air !

* Dans la limite de 50% du coût total TTC.

Pourquoi ?

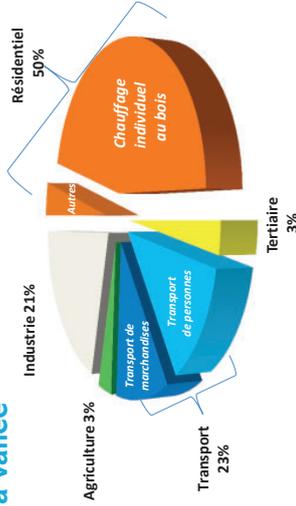
Agir pour améliorer la qualité de l'air

La vallée de l'Arve est comme beaucoup de vallées de montagne, régulièrement exposée à la pollution de l'air. Sa topographie encaissée, les conditions météo, ainsi que la concentration des activités humaines favorisent l'accumulation des polluants, notamment en hiver.



Pour agir face à cette pollution qui a des impacts sur la santé des habitants et la qualité de l'environnement, un plan de protection de l'atmosphère (PPA) a été établi pour la vallée de l'Arve.

Le chauffage individuel au bois, 1^{re} source émettrice de particules dans la vallée



Sources données du graphique : Air Rhône-Alpes, Inventaire émissions PPA Arve 2010

La pollution est principalement liée aux émissions de particules (PM10), provenant pour moitié du secteur résidentiel et du chauffage individuel au bois.

Une action ciblée : le fonds air bois

Utilisé dans de mauvaises conditions (appareil ancien, foyer ouvert, bois humide ou souillé...), le chauffage au bois peut être source de pollution. Pour continuer à utiliser cette énergie renouvelable sans polluer, le fonds air bois peut vous aider !

Qu'est-ce que le FONDS Air Bois ?

Il s'agit d'une aide financière de 1000 €* pour remplacer une cheminée ouverte, ou un appareil de chauffage au bois ancien, par un autre appareil de chauffage au bois performant et non polluant.

Cette aide est cumulable avec d'autres aides aux particuliers : crédit d'impôt, Eco-prêt à taux zéro, programme « habiter mieux » de l'ANAH, ...

* Dans la limite de 50% du coût total TTC.



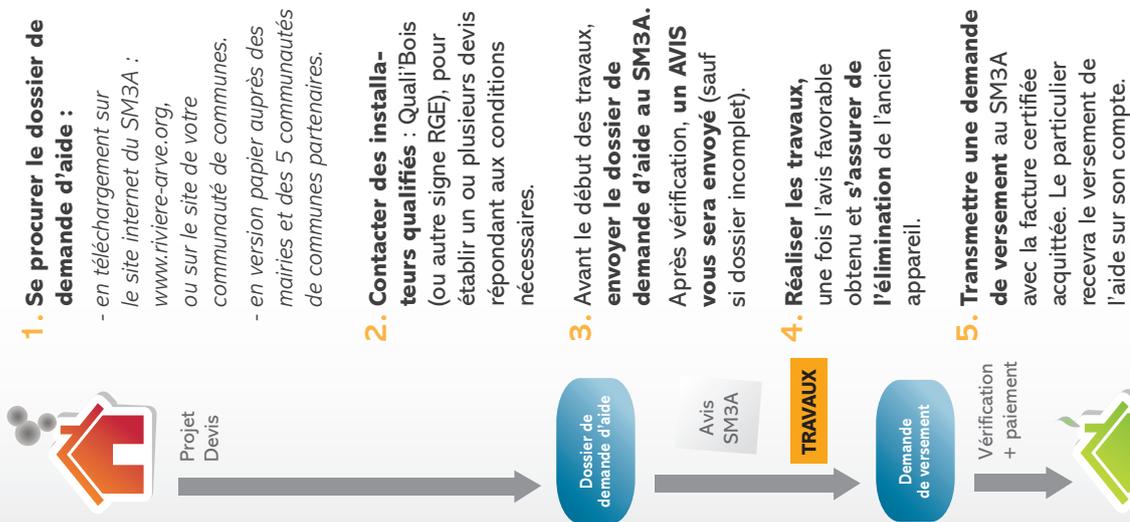
Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

- Vous habitez l'une des 41 communes du territoire du PPA de la Vallée de l'Arve (voir la liste ci-après).
- Votre logement est une résidence principale, achevée depuis plus de 2 ans.
- Vous utilisez une cheminée ouverte ou un appareil de chauffage au bois antérieur à 2002 (insert, poêle, cuisinière, chaudière ...).
- Votre nouveau matériel doit disposer du label Flamme verte 5 étoiles ou équivalent, **EI** avoir des émissions de poussières < 50 mg/Nm³.
- L'installation est réalisée par un professionnel Quali'Bois (ou autre signe Reconnu Grenelle Environnement, type QUALIBAT Bois énergie).



Attention : attendre l'avis favorable sur votre dossier avant de commencer les travaux.

Quelle est la marche à suivre ?



« Adopter un chauffage au bois performant, c'est vraiment gagnant ! :
 • Je fais des économies en réduisant ma facture d'énergie
 • Je réduis la pollution de l'air extérieur
 • J'améliore la qualité de mon air intérieur »

Le FONDS Air Bois, outil du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve est :

- porté par
- animé et géré par
- financé par
- financé et réalisé en partenariat avec
-
-

Ce guide vous est fourni par / contact :



Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et ses Abords (SM3A)
 Fonds Air-bois - 300 chemin des Prés Moulins
 74800 Saint-Pierre-en-Faucigny

Votre contact : Claire BRIVET - Animatrice Fonds Air Bois
 04 50 25 60 14 - cbrivet@sm3a.com

Pour plus de renseignements : www.riviere-arve.org



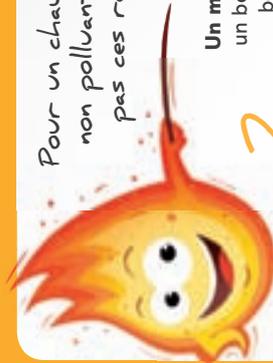
Pour un conseil gratuit et indépendant
 sur l'amélioration énergétique de votre logement :
 Espace info-énergie Prioritaire : 04 50 67 17 54

Pour des informations sur la qualité de l'air :
 Air Rhône-Alpes - www.air-rhonealpes.fr



Liste des 41 communes concernées :

- | | |
|--|--|
| Communauté de Communes Pays Rhochois | Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes |
| AMANCY | ARACHES-LA-FRASSE |
| ARENTHON | CLUSES |
| LA CHAPELLE-RAMBAUD | MONT-SAXONNEX |
| CORNIER | MAGLAND |
| ETAUX | MARNAZ |
| LA ROCHE-SUR-FORON | NANCY-SUR-CLUSES |
| SAINT-LAURENT | LE REPOSOIR |
| SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY | SAINT-SIGISMOND |
| SAINT-SIXT | SCIONZIER |
| THYEZ | |
| Communauté de Communes Faucigny-Glières | Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc |
| AYSE | COMBLOUX |
| BONNEVILLE | LES CONTAMINES-MONTJOIE |
| BRIZON | CORDON |
| CONTAMINE-SUR-ARVE | DEMI-QUARTIER |
| MARIGNIER | DOMANCY |
| LE PETIT-BORNAND-LES-GLIERES | MIEGEVE |
| VOUGY | PASSY |
| Communauté de Communes Vallée ChamoniX Mont-Blanc | CHAMONI-MONT-BLANC |
| CHAMONIX MONT-BLANC | SAINT-GERVAIS-LES-BAINS |
| LES HOUCHES | SALLANCHES |
| SERVOZ | |
| VALLORCINE | CHATILLON-SUR-CLUSES |



Pour un chauffage au bois non polluant, n'oubliez pas ces règles essentielles :

1 **Un matériel performant,** un bon rendement et une bonne combustion

2 **Un bois de qualité :** propre et bien sec

3

4 **Un fonctionnement optimisé,** par exemple en réglant bien le tirage (éviter trop de ralenti)

5 **Un matériel régulièrement entretenu** et des conduits ramonés au moins une fois par an

Un logement bien isolé pour réduire les besoins de chauffage

Qualité de l'eau

Bilan Qualité 2012

D'où vient l'eau
que vous consommez ?



Pourcentage de conformité mesuré : 75,0%
Limites de qualité : absence de germes/100ml

Eau présentant des contaminations épisodiques.



Valeurs mesurées : mini. : 21 °F - maxi. : 51 °F
Références de qualité maxi. : aucune

Eau dure.



Valeurs mesurées : mini. : 0 mg/L - maxi. : 1 mg/L
Limites de qualité maxi. : 50 mg/L

Eau contenant peu ou pas de nitrates.



Valeurs mesurées : mini. : 0,17 mg/L - maxi. : 1,20 mg/L
Limites de qualité maxi. : 1,5 mg/L

Eau moyennement fluorée.



Valeurs mesurées : mini. : 0,000 µg/l - maxi. : 0,000 µg/l
Limites de qualité maxi. : 0,1 µg/l

Absence de pesticides pour les paramètres mesurés.



Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité.

Votre réseau : PRINCIPAL DE SERVOZ
appartient à : MAIRIE DE SERVOZ
est exploité par : MAIRIE DE SERVOZ

Origine de l'eau : Vous êtes alimentés par les captages :
◆ BETTON
◆ LES GAILLANDS

Traitement : Votre eau est distribuée sans traitement.

Nos conclusions

Eau distribuée de qualité bactériologique insuffisante. Des contaminations ponctuelles ou épisodiques ont été observées.

Elle est restée conforme aux limites de qualité pour l'ensemble des paramètres physico-chimiques analysés.

Ce bilan a été réalisé par les services de la Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire.

Qualité de l'eau (Le Mont et La Côte)

Bilan Qualité 2012



Nombre de conformité : 4 sur 4 analyses.
Limites de qualité : absence de germes/100ml

Eau de bonne qualité bactériologique.



Valeurs mesurées : mini. : 21 °F - maxi. : 21 °F
Références de qualité maxi. : aucune

Eau moyennement dure.



Valeurs mesurées : mini. : 1 mg/L - maxi. : 1 mg/L
Limites de qualité maxi. : 50 mg/L

Eau contenant peu ou pas de nitrates.



Valeurs mesurées : mini. : 0,17 mg/L - maxi. : 0,17 mg/L
Limites de qualité maxi. : 1,5 mg/L

Eau peu fluorée.



Valeurs mesurées : mini. : 0,000 µg/l - maxi. : 0,000 µg/l
Limites de qualité maxi. : 0,1 µg/l

Absence de pesticides pour les paramètres mesurés.



Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité.

Bilan Qualité 2012



Nombre de conformité : 4 sur 5 analyses.
Limites de qualité : absence de germes/100ml

Eau pouvant présenter des contaminations ponctuelles.



Valeurs mesurées : mini. : 51 °F - maxi. : 51 °F
Références de qualité maxi. : aucune

Eau dure.



Valeurs mesurées : mini. : 0 mg/L - maxi. : 0 mg/L
Limites de qualité maxi. : 50 mg/L

Eau contenant peu ou pas de nitrates.



Valeurs mesurées : mini. : 1,20 mg/L - maxi. : 1,20 mg/L
Limites de qualité maxi. : 1,5 mg/L

Eau moyennement fluorée.



Valeurs mesurées : mini. : 0,00 µg/l - maxi. : 0,00 µg/l
Limites de qualité maxi. : 0,1 µg/l

Absence de pesticides pour les paramètres mesurés.



Valeurs mesurées : mini. : 259,0 mg/L - maxi. : 259,0 mg/L
Références de qualité maxi. : 250 mg/L

Eau présentant une teneur élevée en sulfates régulièrement supérieure à la référence de qualité.

Eau distribuée d'assez bonne qualité bactériologique malgré l'observation de contaminations de faible importance.

Des dépassements à la référence de qualité ont été observés pour les sulfates. L'utilisation de l'eau pour la boisson et la préparation des aliments est déconseillée pour les nourissons en raison d'éventuels effets laxatifs.

Elle est restée conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres analysés.

Nos conclusions

Eau distribuée sur votre réseau de bonne qualité bactériologique.

Elle est restée conforme aux limites de qualité pour l'ensemble des paramètres physico-chimiques analysés.

Permanence soins de santé



P.A.S.S.

PERMANENCE
D'ACCES
AUX SOINS DE SANTE

ADRESSES
UTILES
POUR VOUS
AIDER
A MOINS
GALERER

OBJECTIFS

Permettre au Public en précarité d'avoir accès aux soins.

MISSIONS

- Accueil personnalisé
- Accès aux soins
- Accès aux droits
- Accompagnement
 - Soutien
 - Information
 - Orientation
 - Prévention
- Etablissement du lien entre L'Hôpital et l'extérieur

A L'HOPITAL

- ✓ Dans tous les services :
 - Prise en charge médico-sociale possible
- ✓ Aux Urgences :
 - Prise en charge systématique en binôme médecin / assistant(e) social(e).
 - Si absence ou insuffisance de couverture sociale : par le registre P.A.S.S. : Possibilité d'accès au plateau technique, aux examens de laboratoire, de radiologie et dépannage possible en médicaments.
 - Accompagnement aux démarches nécessaires pour l'ouverture des droits.

LES PROFESSIONNELS

- Médecin Référent P.A.S.S.
 - Docteur Daniel CHAUVET
- Assistante sociale
Référente P.A.S.S.
 - Francesca BEN ALI
 - Tél : 04.50.47.31.78 (touche 1)
- Consultation médico-sociale
 - Jeudi matin de 9h à 12h service des urgences des Hôpitaux du Pays du Mt-Blanc.

SOINS SPECIALISES

SUR SALLANCHES

Consultation addictologie

Hôpital de Sallanches
☎04 50 47 30 89

Alcooliques Anonymes

79, rue St Joseph
☎04 50 47 68 85

Vie Libre (association anciens consommateurs)

☎06 08 47 13 92

CDAG (Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit)

Hôpital de Sallanches
☎04 50 47 30 49

SUR CLUSES

C.S.A.P.A Vallée de l'Arve (ANPAA/APRETO)

**CENTRE DE SOINS, d'ACCOMPAGNEMENT
et de PREVENTION EN ADDICTOLOGIE**
10, avenue de la Gare
☎04 50 98 16 39

Amis de la Santé

☎04 50 34 65 40 (Annie)

OU SE SOIGNER

HOPITAUX DU PAYS DU MONT BLANC :
(Permanence d'Accès aux Soins de Santé)
380, Rue de l'Hôpital
74700 Sallanches
☎04 50 47 31 78 (touche 1)
Accueil P.A.S.S. le jeudi de 9h à 12h
Au service des Urgences
Ouvert tous les jours 24h/24 pour les urgences

QUELQUES CONSEILS

- N'attendez pas le dernier moment pour consulter.
- Si vos soins ne nécessitent pas une prise en charge immédiate, évitez de venir au service des urgences. Consulter plutôt à la PASS. Pensez à vos vaccinations.
- Si vous avez peur de ne pas arriver à exprimer ce que vous ressentez, n'hésitez pas à vous faire accompagner.
- Si vous ne savez pas lire ou écrire, il est important de le faire savoir au médecin.



- **Etre résident** dans la vallée de Chamonix (Servoz/Les Houches/Chamonix/Vallorcine) ;

- **Avoir 60 ans et plus** ;

- S'inscrire auprès du CCAS, en mairie, pour le calcul du repas (tarifs en fonction des revenus de 4,50 € à 10 €). Se munir de l'avis d'imposition.

Téléphone : **04 50 53 92 16 -CCAS-** bureau au rez-de-chaussée mairie



L'objectif de la salle de convivialité est de **favoriser les liens sociaux et entre générations**, en apportant un service complémentaire à l'aide à domicile, à la fois en proposant :

- **de déjeuner**, en agréable compagnie, d'inviter ses amis, sa famille...

- **de participer à des activités** et des animations **sportives et culturelles**.

Horaires : **du lundi au vendredi de 10h à 17h.**



- **Par le bus urbain**
2 arrêts de proximité :
> Route des Pèlerins
> Promenade Marie Paradis



- **Par le T.A.D. (Transport A la Demande)** si votre secteur d'habitation n'est pas desservi par un transport urbain.



Si vous souhaitez un transport, prendre contact auprès de **Valérie ou Christelle** au **04 50 91 14 85**.



- **C.C.A.S. 04 50 53 92 16**
> pour s'inscrire à la salle de convivialité
- **Marie Paradis 04 50 91 14 85**
> pour réserver un repas
> pour réserver un transport
> pour s'informer sur les animations



- **Réservez** vos repas, de préférence 48h avant, au **04 50 91 14 85** ;

- Tous les menus sont sur le site internet de la mairie de Chamonix : www.chamonix.fr rubrique **Votre mairie en ligne > Aînés**

- Les repas sont fabriqués par la **cuisine centrale**, qui assure également les repas du portage à domicile.



Adresse : Résidence Marie Paradis
> proximité école J. d'Arc et Betty
> local en rez-de-chaussée du bâtiment C



Un programme d'animations est établi chaque mois.

Se renseigner auprès de **Christelle**, l'animatrice, au **04 50 91 14 85** ou en se présentant directement à la salle Marie Paradis (de préférence le matin).

Les activités sont variées : chorale, gymnastique, théâtre, informatique, piscine, promenades, sorties à la journée...



Cartes postales de Servoz



le club de football



circuit de pump-track



concert de l'école de musique



fête de l'artisanat





la foire aux... moutons !



le Chirv'athlon



cinéma en plein air



comémoration du 11 novembre

En bref



Défibrillateur

Depuis Juin 2013 ,dans le centre du village de Servoz, sous le porche de la Maison de l'Alpage et de l'Agence Postale, a été installé un DAE (Défibrillateur Automatique Externe).Don de l'association des résidents secondaires.

Nom des rues

Quelques modifications ont été apportées depuis la parution du plan dans le bulletin municipal :

- *Impasse du Crispi* devient *Impasse de la ravire*
- *Rue du Home Saint Maurice*

Cette rue n'est plus nommée

- *Rue des Balances* devient *Chemin des Balances*

Le transport à la demande (TAD ou « mulet » des hameaux) est un mode de transport collectif sur les communes de Chamonix, les Houches et Servoz , dans les hameaux non desservis par d'autres moyens de transports publics.

Il s'adresse aux habitants (résidence principale ou secondaire) ayant une mobilité réduite (personnes âgées isolées et/ou dépendantes, familles isolées, personnes accidentées...), sous condition d'adhérer au service.

Tous les hameaux de Servoz sont couverts en passant par les Lierrêts, le Mont, les Moulins d'en Haut, le Vieux Servoz...



Vous pouvez utiliser ce service pour vous rendre aux Houches ou Chamonix Centre, à la salle de convivialité « Marie Paradis » pour une adhésion annuelle de 10 €. Ce transport à la demande est simple mais se fait sous certaines conditions.

Il suffit d'appeler le Service de réservation au 04 50 53 05 55, ouvert du lundi au vendredi (sauf jours fériés et dimanches) de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. La réservation doit être faite au plus tard la veille du transport avant 16h

Le réseau de bibliothèques

Vous pouvez, à distance, consulter votre compte, prolonger vos prêts et réserver des documents. Vous pouvez aussi accéder à nos sélections et à la totalité de notre catalogue. Vous pouvez enfin feuilleter notre agenda culturel pour connaître nos prochaines expositions, lectures, manifestations.

Nelly Deperraz tout schuss pour l'ENSA

Après le départ en retraite de Michèle en juin, c'est une autre page qui se tourne pour la famille David, avec le départ de sa fille Nelly Deperraz. Arrivée en mai 2006, après avoir travaillé quelques années à l'office du tourisme du village, Nelly illuminera l'accueil de la mairie de son sourire et de sa gentillesse durant près de huit années. Sous les mandats de Marie-France Marcos puis de Laure Schmutz, Nelly sera en charge de l'état civil, de l'accueil



du public, de l'urbanisme et de dizaine d'autres choses qui font la richesse de sa fonction et de sa personnalité. Nelly sait déjà que le contact avec les « gens de son village » va terriblement lui manquer. Mais, pour cette jeune trentenaire « aller de l'avant » est une des motivations qui lui a fait choisir de voguer vers une nouvelle aventure professionnelle. Nous lui souhaitons bonne chance pour ces nouvelles fonctions au sein de l'ENSA.

Eglise Saint LOUP de Servoz



A l'approche de mes 500 ans je vais vous raconter mon histoire : Avec la décrue glaciaire des lacs sont apparus en fond de vallée dont le lac de Servoz, d'une vingtaine de mètres de profondeur il a bloqué pendant longtemps les passages entre le versant Passy et la vallée de Chamonix. A l'écoulement du lac l'Arve et la Diosaz ont divagué en fond de vallée ne laissant pas les hommes s'y implanter facilement.

Vers l'an 1000 une première église à donc été implantée au village du Lac, au pied de la chapelle actuelle, malmenée par l'Arve.

En 1337 une nouvelle église est construite rive droite de l'Arve pour échapper à la juridiction du Prieuré de Chamonix mais 134 ans plus tard elle est détruite par l'éboulement des Fiz et du coup se retrouve rive gauche de l'Arve qui divague une fois de plus.

Si je suis actuellement au Bouchet, là où une première chapelle dédiée à Saint Luc m'avait précédée, c'est que mes paroissiens voulurent m'éviter définitivement les caprices de l'Arve et surtout de me

retrouver dans le giron du prieuré, cette dépendance n'étant pas à leur gout comme vous pouvez le deviner.

Je suis donc née en 1537 et devins l'église paroissiale de Servoz et de ses six hameaux (la paroisse comprenant les hameaux de Montvauthier, du lac, de Vaudagne et du Chatelard) sous le patronage de Saint Loup et non pas de Saint Martin comme mon ancêtre, parce qu' en 1486 l'archevêque de Saint Jean de Maurienne avait fait don de reliques de Saint Loup, évêque de Troyes qui avait repoussé Attila le roi des Huns.

Plus tard un habile artisan sculpta son effigie sur mon portail d'entrée foulant au pied un dragon représentant soit l'Arve aux caprices redoutés soit Attila. Ma première configuration comprenait mon chœur actuel et la première travée d'où la date gravée sur le linteau de la porte latérale.

En 1606 le 29 juillet je reçus la visite de mon évêque Saint François de Sales.

En 1697 on me rajoute 2 travées me donnant ma configuration actuelle, ma majorité fut véritablement fêtée le 30 août 1702 lors de ma consécration par l'évêque d'Annecy Monseigneur Rossillon de Bernex , ma tribune fut construite par la suite.

Alors des années difficiles ont suivies, la révolution Française ne m'avait pas touchée dépendant du

royaume de Piémont-Sardaigne mais le 23 octobre 1792 la Savoie est annexée à la France, le 28 les biens du clergé et des églises sont confisqués, mon curé Jean Baptiste Galland meurt sous les coups d'un révolutionnaire, c'est la première victime de la révolution en Savoie. Mon clocher est étêté : plus de cloches à Servoz, le silence des cimetières.

Mes paroissiens m'ont relevée de mes ruines mon clocher à été rebâti mais la foudre le détériore en 1853. Il est alors reconstruit à sa forme actuelle . Mes décors intérieurs sont du style baroque.

Depuis quelques années des travaux de restauration me redonnent une beauté, réfection complète du clocher, renforcement de mes voutes, drainage intérieur et cet automne réhabilitation complète et en profondeur de la sacristie.

J'espère que mon lifting va se poursuivre ces prochaines années par la réfection de ma toiture, la reprise de mes murs internes et des décors identiques à ceux découverts par des spécialistes du scalpel sous 18 couches de peintures. Je suis une vieille dame de presque 500 ans j'ai vu beaucoup de vos joies et de vos peines et espère vous servir encore longtemps.

Alain Salvetti

L'incendie de Pormenaz, 30 ans déjà !

Les dernières fortes chaleurs estivales ne sont pas sans rappeler celles de l'été 1983. Le mois de juillet avait été étouffant et la végétation asséchée.

Le mardi 26 juillet 1983 en milieu d'après-midi, des habitants du Mont avertissent les pompiers de Servoz que deux personnes, ayant allumé un feu sur l'ancien chemin menant à Pormenaz, auraient quitté précipitamment les lieux sans avoir su maîtriser leur feu. Vers 16h, les premières fumées sont aperçues au niveau du « paset du haut et de la ramâ ».

Joseph Deschamps, pompier volontaire de la caserne de Servoz se souvient : « cette fin de journée, il faisait lourd, je m'occupais de mon foin lorsque j'ai vu de la fumée, on a été appelé très vite. Même pas eu le temps de nous équiper, il fallait monter au plus vite. »

Arrivés au Mont, une poignée de pompiers prend le chemin de la « Tête de la Fontaine » et rencontre le feu deux lacets plus haut. L'inquiétude grandit très vite, le terrain pentu, l'absence d'eau et la sécheresse ambiante ne leur laissent que très peu de possibilité d'actions.

Dans un premier temps, c'est à l'aide de pioches et de pelles, en tapant sur les flammes, que les premiers présents tentent d'éteindre les flammes. Débute

alors une action de longue haleine menée par le chef des pompiers, Sylvain Félisaz et de la vingtaine de volontaires, dont Joël Mogeny, sociétaire actif de la Montagne de Pormenaz. A l'unisson, tous deux se souviennent de la fatigue intense des hommes présents et de la difficulté d'œuvrer sur un terrain particulièrement difficile d'accès et méconnu pour le plus grand nombre.



Les trois premiers jours sont particulièrement spectaculaires, le feu se rallume sans cesse sous l'effet de la combustion du méthane emmagasiné dans l'épais manteau d'humus présent au sol et s'enflamme au contact des courants chauds de la journée.

Joël se souvient de l'épuisement des hommes qu'il rejoint sur le terrain la nuit ; comme Charlot et Gérard, retrouvés assommés de

fatigue et ayant perdu tout sens d'orientation.

La particularité du terrain empêche également la participation d'un plus grand nombre, les guides volontaires constatant eux même la difficulté qu'ils ont à progresser sur un terrain inconnu et en situation de danger.

Techniquement ce sont finalement quatre motopompes qui sont prêtées par la caserne d'Annecy et qui sont reliées par des kilomètres de tuyaux pour acheminer l'eau depuis notamment la gouille de l'aiguille noire et arroser depuis le haut.

Mais on se rappelle aussi que ça reste à dos d'hommes que 40 litres d'essence seront charriés pour leur ravitaillement faute de disponibilité suffisante d'hélicoptère.

Extrait du journal de bord de Joël Mogeny :

« ... malgré des arrosages importants, les feux en sous sol, non apparents reprennent violemment quand le soleil « cogne » ... pendant trois semaines se sera une lutte rendue chaque jour plus dangereuse car des parties brûlées dévalent souches enflammées suivies de chutes de pierres. ... Le chef de corps qui a assuré toute la logistique a transformé son domicile en PC, où jours et nuits



il fait le relais par téléphone, radio ... il devient prioritaire d'exiger de ces hommes, épuisés et meurtris, qui luttent depuis des semaines dans de dangereuses conditions, qu'ils se préservent eux avant tout, avec leur matériel. Car maintenant nous ne pouvons plus maîtriser pendant la nuit les feux, qui sont attisés par le vent et les hommes deviennent indispensables, en bas !



là-haut à Pormenaz était inauguré le nouveau chalet pour les besoins de l'alpage, construit durant l'été en partie par quelque uns de nos bénévoles, notre manière sans doute de « récupérer » pour tous. »

30 ans plus tard, le souvenir d'un incendie spectaculaire reste présent chez ceux qui ont partagé l'intense fatigue de ces hommes durant ces semaines de combat contre le feu, puis de la veille constante des foyers endormis qui demande à la plupart des volontaires une disponibilité sans limite professionnelle durant plus de trois semaines.

La pluie mettra finalement un point final à l'intervention.

Humainement, seuls trois blessés seront à déplorer, dont un grave avec Joseph Deschamps qui recevra dès le premier soir une pierre, libérée par les racines consumées, en pleine tempe.

Mais l'ensemble des protagonistes mettront des semaines à se remettre de ce combat mené des jours et des nuits qui aura dévasté 80 hectares et fait craindre une érosion accidentelle qui aurait pu être catastrophique pour la montagne de Pormenaz.

Le combat dure plusieurs jours. Le 29 juillet, d'épaisses fumées sont encore visibles rappelant la vivacité du feu. Une attention de tous les moments est apportée nuit et jour pour canaliser la progression de l'incendie qui ne cesse de se raviver par l'abondance de ronces et des sapins.

30 ans après, les raisons de l'incendie de Pormenaz sont toujours incertains. « Très certainement un mégot jeté inconsciemment par un randonneur » laissent à penser certains témoins.

Dialogues inoubliables chargés d'émotions sur toutes les radios ... 2 400 mètres de tuyaux dont 120 mètres carbonisés, tout à trier ... les foyers ont atteint 80 ha puis 100 ... Ce fût dur, très dur, même pour notre noyau « d'infatigables », n'est ce pas Sylvain, Charles, Gérard, Martial, Etienne, Bernard et tous les autres ... Les dégâts grâce à tous, en partie réparés et replantés ... 2000 plants d'épicéa, de mélèze, de pins cembro ... à la fin de l'été 83



Concours des potagers

Cette année 2013, les **CORTIS CHIRVES** étaient à l'honneur !

Il est bien connu que Servoz, de par son exposition , regorge de potagers du plus grand au plus petit, du traditionnel au plus innovant, au plus original...

Sophie, Célia, Sylviane aidées des conseillers firent le tour de tous les hameaux du village. La surprise était au rendez- vous de découvrir des petits coins de terre bichonnés par des amoureux et passionnés du jardinage et de la nature !

Tâche bien délicate que d'essayer de départager tous ces « primés ».



Le plus dahlias : Mr VIENNET, le Bouchet

Le plus pomme d'api : Mmes ASCHLEY, les Combes

Le plus coquet : Mme et Mr DESCOMBES Martial, Le Mont

Le plus original : Mr Maurice DEVILLAZ Le Vieux servoz

Le plus alpin : Mme et Mr CHARRIERE, La Côte

Le plus protégé : Mme Hélène CROZ, Le Mont

Le plus fleuri : Mme Suzanne TAVERNIER, Le Vieux servoz

Le plus étagé : Mr VANNEREAU, Le Mont

Le plus à l'heure : Mr Jean-Pierre ROSEREN , Le Vieux Servoz

Le plus romantique : Mr et Mme GILES, Le vieux Servoz

Le plus méditerranéen : Mr et Mme Pascal CROZ, Le Vieux Servoz



Le repas des aînés

L'association « Nos Aînés » n'a pas failli, en 2013, au traditionnel repas de printemps pour tous les « anciens » de Servoz. Il a réuni une cinquantaine de convives le 13 avril, à la salle Jean Morel.



Une nouveauté en 2013 : les invitations ont été lancées avec bulletin-réponse. Une majorité a répondu, ce qui a facilité l'organisation de cet évènement.



Une équipe forte de plus d'une dizaine de bénévoles a largement contribué au succès de cette journée..., confection des menus, mise en place et décoration de la salle, service, vaisselle...

Le repas, composé d'un excellent farcement accompagné d'un civet de gibier, s'est déroulé dans une ambiance conviviale.

Les pompiers ont généreusement offert le gâteau très apprécié par les invités...



... Dans l'après-midi, les convives ont esquissé quelques pas de danse.



L'animation a été assurée par deux musiciens groupe de Christophe FAVRE, animation d'une qualité hautement appréciée.

Ces musiciens ont rendu un vibrant hommage aux doyens Alice TRAPPIER et Henri MUGNIER.



Après le repas, une tombola était organisée et chaque convive a pu recevoir un cadeau. Les lots provenaient de la générosité des exposants au marché de Noël.

Henri, le boulanger du jour, fêtait son anniversaire...



Marie-France et Geneviève ont tenu à remercier les membres présents et féliciter les organisateurs bénévoles pour la réussite de cette journée.



Les associations de Servoz

Une large palette d'activités pour un corps et un esprit sain.

Le forum des activités sportives et culturelles s'est tenu jeudi en fin d'après-midi à la salle Jean Morel et aura permis aux habitants du bassin de Servoz de (re)découvrir une large palette d'activités. Epaulés par la mairie, qui met à disposition la salle dite de motricité au sein de l'école communale, tous les animateurs des activités sportives ont présenté leur structure et leur projet souvent face à de jeunes enfants enclin à vouloir « tout essayer » et des mamans soucieuses de pouvoir gérer l'entrain de leur progéniture ! Un corps sain...

Bonne nouvelle cette année, avec le retour de Karine au sein de l'Association « **Et si on bougeait** » et en pleine forme puisqu'elle reprend les cours de gym tonique, de gym douce, et propose même une grande nouveauté avec un cours de zumba le mercredi à 19h à la salle Jean Morel. Le cours de gym pour les enfants sera quant à lui animé par Nadège. Pour tous renseignements, Karine Ducret-Diennaz au 06 81 66 01 38

Le **Yoga** tient également une place importante dans la communauté chirve grâce à Marie-Claude Hubert qui en plus de ces séances hebdomadaires propose également des week-ends « yogas et randos en val d'aoste », des ateliers « yoga maman, enfants » ainsi qu'évasions plus lointaines avec des projets de voyages découverte en Turquie et en Inde.
En savoir plus : 06 72 87 87 99 ou marie-cl@laposte.net

Le **judo** est aussi une activité phare du village, regroupant pas moins de trente adhérents des débutants au plus aguerris qui portent une ceinture verte chez les enfants. Cours le vendredi de 17 à 18h pour les plus petits et de 18h à 19h30 pour les moyens. Des cours pour adultes sont aussi proposés le lundi soir de 19h30 à 21h00.

Côté activités extérieures, le club de **tennis** était également présent



autour de son animatrice Anne. Et c'est sur des terrains flambants neufs, qu'enfants et adultes pourront reprendre dans la foulée les cours planifiés sur le temps du week-end. Contact : Anne Coutant : 06 88 87 98 57.

Sport chouchou des garçons mais aussi des filles, le club de **football** Les Houches / Servoz a présenté ses nouveaux créneaux d'entraînements des moins de 7 ans aux séniors. Pendant que les U7 et les U13 s'entraîneront le mercredi après-midi les U9 et les U11 se retrouveront le mardi à partir de 17h30 et les U15 les mardis et vendredis à partir de 17h

à Chamonix. Pour en savoir plus, François Garovo 06 71 23 64 42.

Et même si on ne veut pas encore y penser, l'hiver approche avec ses pratiques de glisses !

Le club de **ski de fond** animé par Guillaume de Paoli était présent pour une pratique ludique deux fois par semaine sur le secteur du Prarion, joignable au 06 11 18 15 93.

La section **multiglisse** en été aussi, autour de Valérie Salaris, qui a pu annoncer la date du mercredi 2 octobre à la salle olca pour les premières inscriptions ainsi qu'une baisse de tarifs grâce à l'obtention d'une subvention intercommunale !

Un esprit sain ...

Le forum regroupait également les associations culturelles qui ne manquent, également, pas d'attraits.

L'activité **musicale** du village orchestrée depuis la création de l'intercommunalité par l'EMDI était représentée par Dominique



Delevaux et Anne Dunant. Alors que les pré-inscriptions ont été gérées en fin d'année, ce sont les « nouvelles recrues » qui ont pu se renseigner. Dominique proposera également tout au long de l'année des stages autour des instruments « trad », comme la guitare manouche, l'accordéon diatonique et la cornemuse. Pensez à s'inscrire préalablement à l'EMDI secrétariat de Chamonix Tél 04 50 53 74 09

Autour de la sauvegarde du patrimoine local, ce sont les très actifs membres de l'association

« **Histoire et Tradition** » qui ont lancé un appel, en vue de la réalisation de leur 3^{ème} brochure sur « la vie au village », à la collecte d'anecdotes, de témoignages sur ces figures atypiques qui font la légende du village. En passeurs d'histoire, les membres recherchent également des informations sur la toponymie des hameaux de Servoz. Anne-Marie Daniel Tél 06 20 53 74 04

Nouveau venu cette année, le **catéchisme** animé par Jean-Pierre Roseren et Chantal Forté qui encadre déjà depuis l'année

dernière une dizaine d'enfants, le vendredi à la sortie de l'école, autour d'une approche conviviale de l'éveil à la foi. Contact JP Roseren : 06 81 89 05 07

Article du Dauphiné Libéré



Histoire et traditions

C'est avec plaisir que nous avons pu, cette année, échanger avec vous, Servoziens et amis visiteurs, lors de plusieurs manifestations publiques.

Fête de l'artisanat au 15 août, forum des associations, foire aux moutons nous ont donné l'occasion de vous rappeler nos objectifs et de vous proposer nos brochures et nos diverses productions.

La journée du Patrimoine, organisée cette année au Mont, a donné lieu à des rencontres intéressantes et chaleureuses. Nous avons pu, autour de l'inauguration officielle de « la Fontaine Révolutionnaire » restaurée, présenter en collaboration avec l'Office du Tourisme, le hameau du Mont. Les commentaires sur le patrimoine (suivis par une cinquantaine de personnes) proposés ce jour-là, figureront

dans notre prochaine brochure « Les hameaux de Servoz » en cours d'élaboration.

Nous travaillons actuellement à la réalisation d'un panneau qui présente la « Foire aux Moutons » de Servoz. Ce panneau rejoindra une exposition itinérante, fruit d'une collaboration avec les autres associations du patrimoine du Pays du Mont-Blanc, dans le cadre informel de la Fédération du Mont-Blanc. Chaque village y présente un sujet lié à sa propre commune.

Notre association, soucieuse de constituer un fonds documentaire concernant Servoz, a prêté quelques tableaux et reproductions en décoration de la salle de la Mairie. Une convention réglant les modalités de ce prêt est en voie de conclusion.

Un grand merci à toutes les personnes et instances qui aident l'association d'une manière ou d'une autre, un grand merci à nos adhérents fidèles qui nous encouragent à perdurer et à persévérer dans nos recherches. On attend vos propositions sur de futures productions, on recherche surtout, dans l'immédiat, des photos des inscriptions portées sur les poutres de vos maisons, des photos de vos maisons avant restauration, des commentaires sur vos maisons, sur le sens des lieux dits du village, des anecdotes qui mettraient à l'honneur des Anciens, qui relateraient des coutumes anciennes.

Vous pouvez joindre l'association à la Maison de l'Alpage ou au 04 50 91 40 60.

Toute l'équipe de l'association vous souhaite une belle et bonne année 2014.

Et si on bougeait...

L'association « et si on bougeait » à Servoz, a fait une reprise tonique de ses cours dès le mois de septembre, avec Karine Ducret-Diennaz, puisqu'elle propose une nouvelle activité cette année : LA ZUMBA. Dans un mélange de danse et de mouvements fitness, sur des rythmes majoritairement latinos, les pratiquantes viennent se dépenser tous les mercredis à la salle des fêtes de 19h15 à 20h15 où les tee-shirts se mouillent et où les soucis s'oublient le temps d'une heure d'activité intense et accessible à tous. Et c'est ainsi que pour finir l'année en beauté, les participantes toutes de rouges et de blancs vêtues se sont retrouvées dans une ambiance festive et conviviale (voir notre photo)

L'association propose par le biais de son animatrice, Nadège Tornicelli, de faire bouger vos bambins de 4/6 ans, tous les lundis de 16h45 à 17h45, afin d'améliorer leur enrichissement moteur au travers de jeux et de parcours divers et variés. Nadège accueille également les plus grands de 7/10 ans, tous les mardis de 17h30 à 18h30 où ils peuvent se retrouver, pour une activité gym où corps, engin, espace et temps, sont travaillés pour être mis en relation.

Dans un souci de soulager certains parents, et pour répondre aux attentes de chacun, l'association est également prête à réfléchir sur le sujet des réformes scolaires et sur la mise en place d'activités ou le déplacement des ses horaires de cours, pour l'année prochaine.

A l'association « et si on bougeait », vous trouverez aussi, des cours de gym douce animés par Karine, tous les lundis de 18h15 à 19h15, où chacun pourra apprendre à améliorer sa posture en favorisant la prise de conscience de son corps avec des exercices permettant de réduire les tensions, en cherchant à associer mouvement, pensée et sensation. Et tout ceci aux travers d'activités comme le stretching, le pilates, la gym fonctionnelle...



Et pour les personnes recherchant une activité plus intense, Karine, vous accueille tous les mardis de 18h45 à 19h45 ou de 20h à 21h, ainsi que tous les vendredis de 19h45 à 20h45, pour améliorer votre condition physique au travers de diverses activités tendances, telles que le step, le cardio boxe, le lia, le renforcement musculaire et spécifiquement les vendredis, du circuit training.

L'association a également en projet d'organiser des stages de découvertes d'activité ouverts à tous, ainsi qu'un Master Class Zumba où seront réunis plusieurs instructeurs. Sans oublier l'activité Acti'March®, qui reprendra au printemps si l'affluence est suffisante.

Voilà donc un aperçu des activités proposées par l'association qui à un désir réel de participer à l'animation de Servoz avec l'enthousiasme partagé de tous !

Pour plus de renseignement, vous pouvez joindre :

La présidente, Valérie Scopel, au 06 25 94 89 14

L'animatrice Karine Ducret-Diennaz au 06 81 66 01 38
(Mail : karinelaforme@orange.fr)

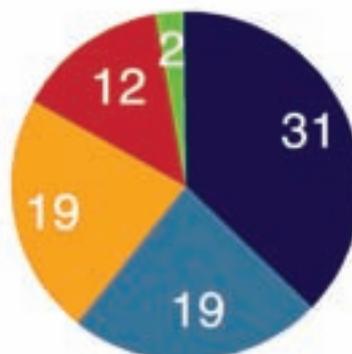
2013 Chez les Sapeurs Pompiers

Nous tenons tout d'abord à remercier les Chirves pour leur accueil toujours aussi chaleureux lors de nos passages pour la traditionnelle vente de nos calendriers.

Cette année 2013 a encore été bien remplie pour les pompiers de Servoz, nous sommes intervenus 83 fois sur Servoz ainsi que sur les communes voisines.

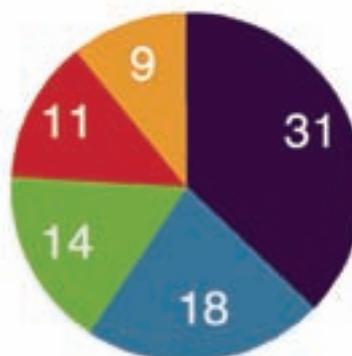
Interventions sur les différentes communes

- Servoz
- Les Houches
- Chamonix
- Passy
- Autres



Interventions par type

- Secours à personnes
- Opérations diverses
- Incendies
- Interventions Animalières
- Secours routiers



La caserne de Servoz est composée actuellement de 12 sapeurs pompiers volontaires provenant d'horizons professionnels différents (artisan, commerçant, fonctionnaire...). Deux pompiers ont, cette année, terminé leur formation initiale et peuvent participer à toutes interventions : le sapeur Meikatt Guillaume et le sapeur Rateau Romain.

Ce service public, basé en grande partie sur le volontariat, ne peut vivre sans l'engagement des habitants de la commune et de ses environs. Avec un nombre d'interventions en constante augmentation, nous sommes à la recherche de nouveaux volontaires afin de faire vivre cette institution, indispensable et chère à beaucoup de Français.

Vous pouvez venir nous rencontrer lors de notre manœuvre mensuel, tous les 1er vendredi de chaque mois à 19 heures ou nous contacter à cette adresse mail : Servoz@sdis74.fr

Les sapeurs pompiers de Servoz vous souhaitent une bonne et heureuse année 2014

Etat civil avril 2013 à janvier 2014

NAISSANCES

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux heureux parents et souhaite tous ses vœux de santé aux nouveau-nés.

Le 31/05//2013 : **Lilli, Sally, Véronique CHARLET**, fille de John, Zian CHARLET et de Emmanuelle, Marie, Gabrielle DUCROZ - Lieu-dit « La Cri, Le Mont », à Servoz.

Le 18/06/2013 : **Laurine, Julie, Géralde SOUDAN**, fille de Cyrille SOUDAN et de Perrine, Danielle, Géraldine FREMEAU - Lieu-dit « Route du Pont des Lanternes », à Servoz.

Le 19/12/ 2013 : **Sohane CHENAIF**, fille de Soufyane CHENAIF et de Séverine Elodie Gaëlle GROSSET-JANIN – Lieu-dit « la Planchette », à Servoz.

Le 02/01/2014 : **Romy, Charlotte VAGOST GONZALEZ**, fille de Cyril, Armand, Louis GONZALEZ et de Arianne, Marie-Laure VAGOST – Lieu dit « le Vieux Servoz », à Servoz.

MARIAGES

Le Conseil Municipal adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

le 03/09/2013 : **Damien TOMASI** et **Fanny SCHMUTZ**
Lieu-dit « Le Vieux Servoz », à Servoz.

le 05/10/2013 : **Charles GILBERT** et **Amandine MAIGNAN**
Lieu-dit « Le Vieux Servoz », à Servoz.

DÉCÈS

Le Conseil Municipal adresse ses condoléances aux familles de :

Le 06/04/2013 : **Michel, Camille CHARLET**, veuf de Marie-Thérèse ANCEY
Lieu-dit « Résidence Ferrero », à Servoz.

Le 13/04/2013 : **Bernard, René, Noël JACCOUX**
Lieu-dit « Les Combes », à Servoz.

Le 11/06/2013 : **Manuel, Jean, Pierre MONZO**, époux de Nicole Marie FAYAN
Lieu-dit « Les Combes », à Servoz

Le 04/07/2013 : **Marcelle, Mauricette DEVILLAZ**, épouse de Henri François MUGNIER
Lieu-dit « le Vieux Servoz », à Servoz

Le 07/10/2013 : **Claude, Marcel FOUCHARD**
Lieu-dit « La Côte », à Servoz.

Le 01/12/2013 : **Michel, Jean MUGNIER**
Lieu-dit « Le Vieux Servoz », à Servoz.

Proches de chez nous....

le 24/08/2013 : **Jean-Claude TIVOLLE**, époux de Marie-Claude DUCLOS

le 20/01/2014 : veuve **Denise FAVRE**, née BOSSONNEY



photo Pascal Tournaire



La municipalité remercie Monsieur COMPOIS de CYBERGRAPH pour sa généreuse participation à l'édition du bulletin municipal de Servoz.